



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE TOUS CONCERNÉS !

L'environnement, ça vous intéresse ? La transition écologique, un vrai sujet pour vous ? Alors rejoignez-nous, parce que nous aussi, nous voulons être acteurs de la stratégie environnementale et sociétale de FTV !

La Loi Climat promulguée en août 2021 permet aux salariés, via leurs élus dans les CSE, de s'immiscer dans la stratégie de l'entreprise en matière environnementale et sociétale, et de s'informer sur l'empreinte écologique de l'entreprise.

L'année 2021, avec les phénomènes climatiques dont nous avons tous pu être témoins, est une alerte. Nous sommes tous acteurs de la transition écologique, et **la Cfdt ne veut pas se contenter des bonnes paroles et du greenwashing qui accompagnent trop souvent les stratégies des entreprises** : la Responsabilité Sociétale et Environnementale doit être une réalité.

SEPTEMBRE 2021

France Télévisions en 2021 ce sont des engagements de la direction. Et c'est à nous, salariés et organisations syndicales, de veiller à ce qu'ils soient respectés :

- Un objectif de réduction carbone de 3,5% par an d'ici à 2022 : nos déplacements, notre consommation d'énergie, mais aussi celle liée à l'utilisation des clouds (...) ont un impact environnemental, que nous devons mesurer, maîtriser, et diminuer.

Cet objectif fait partie des indicateurs permettant de débloquer la prime d'intéressement, et il est acté dans l'accord intéressement porté par la Cfdt.

- Le plan vélo et la mise en place du forfait mobilité durable, négocié activement par la Cfdt.

Nous demandons aujourd'hui que le forfait soit étendu aux transports multi modaux, vélo + train ou / et bus, et soit donc porté à 600 euros par an, comme le permet la loi.

- Dématérialisation, tri, réduction des déchets à la source, recyclage et réutilisation de matériels, réflexion sur les modes de chauffage : la Cfdt alerte sur l'impact écologique des data center, qui consomment aujourd'hui près de 7% de l'électricité mondiale, et dont les émissions carbone égalent celles du secteur aérien.

France Télévisions doit choisir ses prestataires, dans ce domaine comme dans d'autres !, en introduisant des clauses environnementales dans ses appels d'offre.

Si la dématérialisation permet à FTV de diminuer sa propre empreinte écologique, nous ne pouvons pas accepter un simple report de cet impact.

Nous devons tous contribuer à la diminution de notre empreinte environnementale due à l'utilisation des nouvelles technologies : sur une année, une heure par jour passée sur un smartphone émet 1250 kg de dioxyde de carbone, une recherche Google émet de quoi alimenter une ampoule électrique pendant quelques secondes.

- Les économies d'énergie : selon FTV, elles passent par un raccordement à des réseaux de chaleur à moindre émission de gaz à effet de serre.

La Cfdt estime que diminuer les surfaces de nos sites au détriment des conditions de travail des salariés, par la multiplication des open space ou des bureaux nomades par exemple, dans le but de réduire la facture énergétique, n'est pas une solution. **Nous demandons une réhabilitation énergétique des sites de FTV, de l'investissement dans notre patrimoine immobilier, donc, qui permettrait de combiner économies d'énergie et bien être des salariés.**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- Le bilan environnemental de nos productions : si nous saluons l'effort fourni pour intégrer des approches environnementales dans la conception des studios, **nous n'acceptons pas que celles-ci mettent en danger les emplois**. Ce n'est parce qu'on sommes passés aux LEDS dans les studios que nous n'avons plus besoin d'éclairagistes !

▪
La Cfdt veut, dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Parcours professionnels, faire évoluer nos métiers vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, et sauvegarder nos emplois en créant de nouveaux métiers.

- Le traitement des grands enjeux environnementaux dans nos programmes :
OUI !

Mais FTV doit les traiter comme des sujets de fond, au-delà de l'actu. Nous devons les traiter partout, en télévision comme sur le web, en Outre-Mer, en Région, au national. Nous devons les traiter avec un regard d'expert, au-delà des effets de mode ou de la présentation factuelle des situations, et donner des clés pour comprendre, pour réagir, pour agir.

La Cfdt constate que pour le moment, nous en sommes loin. Faute de moyens aussi : pour traiter de ces sujets complexes, il faut du temps, il faut développer nos compétences, il faut du courage.

Désormais, le CSE devra assurer l'expression collective des salariés sur les questions environnementales et sociétales en matière de gestion, d'évolution économique et financière, d'organisation du travail, de formation professionnelle et de techniques de production.

Concrètement : on déménage un site, on réorganise le travail d'un service, on change de véhicules, on modifie la structure des effectifs, on achète un nouvel outil, on modifie la durée du temps de travail... Le CSE doit être informé et consulté, et aujourd'hui, il faudra également nous dire quels impacts sur l'environnement sont à prévoir.

**Et pour que la Cfdt puisse peser sur les stratégies des entreprises,
Il faut des militants, des salariés impliqués à ses côtés.**



SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**